

La détention et la mise en liberté avant jugement : pratiques et enjeux

INTERLABO

Groupe Européen de Recherches sur les Normativités (GERN)

Direction Opérationnelle Criminologie
Institut National de Criminalistique et de Criminologie

Bruxelles, le 13 décembre 2013

Quelles sont les pratiques actuelles en matière de détention préventive et d'alternatives à l'enfermement pré-sentenciel ? Quels sont les enjeux qu'une analyse de ces pratiques révèle ?

L'INTERLABO, organisé par l'INCC et le GERN, vise à aborder ces questions, à partir principalement de résultats de recherches récentes menées au sein de la DO Criminologie de l'INCC. Il s'agira tout d'abord de situer l'évolution du recours à la détention préventive et à ses alternatives, en particulier la libération sous conditions, au fil des dernières années et ce, sous différents angles (durée des mesures, faits infractionnels ayant entraîné la réaction pénale...). Les politiques réductionnistes visant à agir sur le nombre et la durée des mesures pré-sentencielles seront ensuite débattues (seuil d'admissibilité, liste limitative d'infractions, plafonnement de la durée, surveillance électronique, quota, etc.). Enfin, sera analysé le rôle des acteurs intervenant dans le cadre de l'instruction (juges, greffiers, garants...). L'expérience belge sera éclairée grâce à l'apport d'intervenants étrangers spécialistes de ces questions (français, néerlandais et canadien).

Avec la participation de :

Bruno Aubusson de Cavarlay (CESDIP - France)
Dieter Burssens (DO Criminologie, INCC - Belgique)
Alexia Jonckheere (DO Criminologie, INCC - Belgique)
Eric Maes (DO Criminologie, INCC - Belgique)
Carrol Tange (DO Criminologie, INCC - Belgique)
Françoise Vanhamme (Département de criminologie de l'Université d'Ottawa - Canada)
Hilde Wermink (Universiteit Leiden - Pays-Bas)

Coordination & contact :

Alexia Jonckheere - alexia.jonckheere@just.fgov.be
Eric Maes - eric.maes@just.fgov.be

Lieu :

Tour des Finances (métro Botanique) – salle 2
Boulevard du Jardin Botanique 50
1000 BRUXELLES

PROGRAMME

9h – 9h30 Accueil et mot de bienvenue
Christophe Mincke, Directeur Opérationnel de la DO Criminologie de l'INCC

I. Tendances dans l'application de la détention et de la mise en liberté avant jugement

9h30 – 10h Mise en œuvre des mesures présentencielles en Belgique : tendances et évolutions (E. Maes, D. Burssens & C. Tange)

10h – 10h30 The influence of offender characteristics on pretrial detention, pretrial release and criminal sentencing (H.T. Wermink)

10h30 – 11h Discussion

11h – 11h15 Pause

II. Politiques réductionnistes

11h15 -11h45 L'introduction de mesures radicales pour limiter la détention préventive : une chimère pénale persistante ? (A. Jonckheere & E. Maes)

11h45 – 12h15 La détention avant jugement en France et les politiques réductionnistes : équilibres législatifs et déséquilibres procéduraux (B. Aubusson de Cavarlay)

12h15 – 12h45 Discussion

12h45 – 14h Lunch

III. Les acteurs de la détention et de la liberté avant jugement

14h – 14h30 « Ton gars n'est pas fiable », dit la Couronne. « On va t'offrir un garant » répond la défense. *Right to bail* et pratiques de cautionnement au Canada (Fr. Vanhamme)

14h30 – 15h L'indépendance du juge d'instruction entre principe et réalité (C. Tange)

15h - 15h30 Dans l'ombre des juges, les greffiers de l'instruction (A. Jonckheere)

15h30 – 16h30 Discussion

16h30 Drink de clôture

La détention et la mise en liberté avant jugement : pratiques et enjeux

INTERLABO du GERN, Bruxelles, le 13 décembre 2013

Formulaire d'inscription

A compléter et à renvoyer pour le **lundi 2 décembre** à **Maria LARRAÑAGA**, assistante administrative à la Direction Opérationnelle Criminologie de l'INCC :

- ✓ Par mail : maria.larranaga@just.fgov.be
- ✓ Par fax : +32 2 223 30 97
- ✓ Par courrier :

Maria LARRAÑAGA
INCC - Direction Opérationnelle Criminologie
Tour des Finances, 7ème étage, boîte 71
Centre Administratif Botanique
Boulevard du Jardin Botanique 50
B-1000 BRUXELLES

COORDONNEES

Nom :

Prénom :

Fonction :
Institution :

Adresse :
Pays :

Téléphone :
E-mail :

REPAS - Merci de préciser votre présence au :

Repas du midi

Drink de clôture